

Aux représentants des missions
et communautés lusophones

Lausanne, le 20 septembre 2022

Evolution de la Mission lusophone

Monsieur l'abbé, Madame, Monsieur,

La pastorale linguistique vit actuellement des mutations qui auront des répercussions sur l'organisation pratique de vos communautés. Ces changements prennent leur origine dans la réflexion approfondie menée au niveau suisse entre la Conférence des évêques suisses et la Conférence centrale catholique romaine (RKZ), qui soulignent l'importance d'une meilleure collaboration entre les paroisses suisses et les missions linguistiques. Mgr Morerod a également souhaité améliorer les liens entre les catholiques de son diocèse au-delà de la diversité linguistique et des initiatives pastorales interculturelles.

Cette stratégie pastorale apporte deux changements concrets dans la vie des missions linguistiques dans le canton de Vaud. Le premier consiste à privilégier les liens dans les régions et permettre aux missionnaires de s'investir localement. Il est donc prévu qu'ils puissent habiter dans la zone pastorale dont ils sont responsables plutôt que d'être tous concentrés à Lausanne. C'est la raison pour laquelle l'abbé Alexandre Maymona réside à Yverdon et l'abbé Laercio Da Rosa à la cure de St-Nicolas à Lausanne. Les missionnaires et les agents pastoraux laïcs seront également intégrés aux équipes pastorales des unités pastorales où ils ont leur ministère, de façon à permettre une bonne collaboration avec les prêtres et agents pastoraux francophones.

Le deuxième changement est la conséquence du premier et vise une plus grande reconnaissance des communautés linguistiques locales. Dans ce cadre, la mission cantonale sera supprimée pour laisser la place aux communautés linguistiques locales. Lorsque la communauté couvre un territoire s'étendant sur plus de deux unités pastorales, la communauté prendra le nom de mission linguistique et aura un statut similaire aux paroisses francophones. Pour la communauté lusophone, ce sera le cas de la mission de Lausanne. Les autres communautés qui couvrent le territoire d'une ou de deux unités pastorales deviendront des communautés linguistiques. Elles auront le même statut que les communautés francophones qui existent dans certaines régions comme la communauté de Gland ou la communauté d'Yvonand.

Chaque communauté pourra choisir si elle souhaite devenir une association pilotée par un comité ou si elle préfère collaborer plus directement avec la paroisse. La mission de Lausanne et les communautés constituées en association seront autonomes financièrement et bénéficieront d'un compte bancaire.

Des mécanismes financiers seront mis en place par la Fédération pour faciliter la cohabitation avec les paroisses francophones pour que chacun puisse bénéficier de l'utilisation des salles pour le catéchisme et les activités pastorales et participe de manière juste et équilibrée aux frais d'entretien des locaux paroissiaux.

Afin de préparer ces changements de manière coordonnée et dans un processus de dialogue, il a été décidé de prendre le temps de rencontrer les communautés linguistiques et les paroisses concernées pour discuter avec elles des implications de cette démarche et des étapes à mettre en œuvre. Au vu du nombre de communautés, de conseils et de collaborateurs à rencontrer, ce processus se poursuivra pendant l'année pastorale 2022-2023 avec une bascule prévue au plus tard en septembre 2023. Nous vous informerons dans le courant de l'année des différentes étapes de ce processus. Cette réflexion se poursuit également avec les autres missions linguistiques. Elle a pu se concrétiser pour la mission hispanophone pour septembre 2022 et les discussions seront entamées au cours de cette année pastorale avec la mission italophone.

Afin de compléter ce courrier, vous trouverez en annexe un petit document questions-réponses qui reprend les principales questions qui nous sont parvenues à ce jour.

Nous vous remercions de votre collaboration dans ce long processus qui doit permettre à chaque catholique, quelle que soit sa langue, de suivre le Christ avec l'ensemble des autres baptisés de ce canton et vous adressons nos salutations fraternelles.

Cédric Pillonel



Secrétaire général

Michel Racloz



Représentant de l'Evêque

Annexe : questions-réponses

Copie pour information

- A Mme Marie-Denise Schaller, Présidente de la Fédération
- A Mme Adozinda da Silva, déléguée des missions linguistiques
- A Mme Isabela Costa Mouny, accompagnatrice pour les pastorales linguistiques
- Aux prêtres et aux agents pastoraux de la mission lusophone

Evolution de la mission lusophone : questions-réponses

Est-ce qu'il y aura encore du catéchisme en portugais dans ma communauté ?

Oui. Les activités pastorales ne seront pas affectées par le changement de structure et il y aura toujours la possibilité de proposer du catéchisme en portugais si le nombre d'enfants le justifie. La participation du missionnaire à l'équipe pastorale de l'unité pastorale permettra certainement de développer des projets pastoraux avec les autres communautés catholiques locales.

Est-ce que nous aurons encore un prêtre portugais ou parlant portugais ?

Oui. Il n'y a aucune volonté de l'évêché ou des autorités pastorales vaudoises de renoncer à des prêtres pour les communautés lusophones. Le nombre de prêtres parlant portugais devrait donc rester stable dans les années à venir.

Est-ce que la communauté continuera à exister ?

Oui, l'existence de la communauté dépend avant tout de la présence et de l'engagement de ses membres. Tant que des fidèles se réuniront ensemble pour prier dans leur langue, la communauté existera. La forme que prendra la communauté (association ou non) doit être décidée par ses membres.

Est-ce qu'on devra continuer à payer pour la mission cantonale ?

Non, la mission cantonale cessera d'exister et les communautés locales pourront garder le revenu de leurs quêtes et de leurs fêtes pour financer les activités pastorales locales. Cette nouvelle situation entrera en vigueur lorsque la mission cantonale sera dissoute, soit au plus tard en septembre 2023.

La perte du nom de « Mission » va-t-elle compliquer la venue d'un prêtre depuis le Portugal ?

Les communautés linguistiques et leurs missionnaires auront la même importance pastorale que dans le passé. La venue de nouveaux prêtres passe par des accords entre les évêques suisses et les évêques du Portugal ou d'autres régions lusophones. Mgr Morerod expliquera aux autres évêques la situation dans le diocèse et les changements de nom.

Qui paie le salaire des prêtres de la mission ?

C'est la Fédération qui paie le salaire de tous les prêtres et les agents pastoraux dans le canton.

Qui paie les frais de déplacement des prêtres et des agents pastoraux ?

C'est la Fédération qui paie les frais de déplacement par un système de forfait.

Qui paie le loyer des prêtres portugais ?

Dans le diocèse, les prêtres bénéficient d'un logement à prix préférentiel grâce au statut des prêtres diocésains. S'ils habitent dans une cure, ils paient leur logement CHF 800.- et le paient CHF 1'200.- dans les autres cas. Les paroisses et les missions paient la différence entre le loyer réel et le loyer que paie les prêtres. Actuellement, la mission cantonale lusophone complète les loyers des prêtres résidant au siège de la mission cantonale à l'avenue de

Morges à Lausanne. La Fédération prend en charge le complément pour le missionnaire résidant à Yverdon et la paroisse Lausanne, St-Nicolas pour le missionnaire résidant dans la cure de Chailly.

Nous avons vu des cartes sur lesquelles ne figuraient pas nos communautés. Est-ce que des fusions de communautés sont prévues ?

Lors des réflexions préliminaires, des cartes ont été élaborées pour mieux comprendre la réalité du terrain et les changements nécessaires. Certaines communautés lusophones ne figuraient pas sur cette carte qui se focalisait principalement sur la présence des missionnaires dans les différentes unités pastorales. Il n'est pas prévu d'imposer des fusions à des communautés existantes. Les nouvelles cartes présentent désormais l'ensemble des communautés.

Lausanne, le 20 septembre 2022 –Secrétariat général / Représentation pastorale